Ministère de la Justice

Cour d'Appel de Ouagadougou

Parquet du Procureur Général

Burkina Faso

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

RECAPITULATIF DES POURSUITES POUR FAITS DE TERRORISME		
I- PERSONNES SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT ET D'UNE DEMANDE D'EXTRADITION		
N°	IDENTITE DES PERSONNES POURSUIVIES	INFRACTIONS REPROCHEES ET BASES LEGALES
1	DABO Abdoul Aziz	1-Complicité d'association de malfaiteurs terroristes, 2- Complicité de détention illégale d'arme à feu et de munitions à des fins terroristes 3-Complicité de financement du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-23, 362-1, 362-2 du code pénal et 4, 7, 8, 119, 120, 122, 123 de la loi n°016-2016/AN du 03 mai 2016 relative à lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme au Burkina Faso.
2	BARRY Abdoulaye alias le Voyageur	
3	BASSOLE Yipènè Djibril	
4	BARRY Newton Ahmed	
5	BARRY Mamadou Alpha	
6	COMPAORE Johanny	
7	OUOBA D. Roméo alias Rodriguez	
8	LINGANI Issiaka	Complicité d'association de malfaiteurs terroristes Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-23, 362-1, 362-2 du code pénal.
9	OUEDRAOGO Inoussa	

Scanné avec CamScanner

10	DIALLO Amed Aziz alias le Centro	
11	OUEDRAOGO Adama dit Damis	Association de malfaiteurs terroristes et apologie du terrorisme
12	COULIBALY Omar	1-Complicité d'association de malfaiteurs terroristes, 2- Apologie du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-19, 362-1, 362-2 du code pénal.
13	TOURE Naïm	
14	BARRY Dramane	Association de malfaiteurs terroristes et incitation à la rébellion Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-8, 361-2, 361-3, 362-2 363-3 et suivants du code pénal
II- PERSONNES SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT		
15	ZOUNGRANA François alias César	1-Complicité d'association de malfaiteurs terroristes, 2- Complicité de détention illégale d'arme à feu et de munitions à des fins terroristes 3-Complicité de financement du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-23, 362-1, 362-2 du code pénal et 4, 7, 8, 119, 120, 122, 123 de la loi n°016-2016/AN du 03 mai 2016 relative à lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme au Burkina Faso
16	ZONGO Hermann	
17	Colonel ZALLA Landio Mamadou	

MINISTERE DE LA JUSTICE
Cour d'Appel

Scanné avec CamScanner



18	OUEDRAOGO Alizèta	1-Complicité d'association de malfaiteurs terroristes, 2-Financement du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-23, 362-1, 362-2 du code pénal et 1, 2, 10, 188, 189, 190, 191, 196, 200, 203 et suivants de la loi n°46-2024/ALT du 30 décembre 2024 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive au Burkina Faso.
19	WASSIM Nasr	Association de malfaiteurs terroristes, 2- Apologie du terrorisme, Faits prévus et puni par les articles 361-2, 361-3, 361-19, 362-1, 362-2 du code pénal
20	CONOMBO Alassane	1-Divulgation d'images et de vidéos à connotation terroristes, 2-Apologie du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 361-1, 361-2, 361-3, 361-19 du code pénal, 312-16 et suivants de la loi n°044-2019/AN du 21 juin 2019 portant modification du code pénal
21	BARRY Al Hassane	
III- PAGES FACEBOOK FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'ENTRAIDE PENALE INTERNATIONALE		
1	ADAMO Nicole	Complicité d'association de malfaiteurs terroristes Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-23, 362-1, 362-2 du code pénal
2	BURKINA DEBAT	
3	MAYOURE de Paspanga	
4	Mouton d'ADO l'Original	1-Complicité d'association de malfaiteurs terroristes, 2- Apologie du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 131-4, 131-5, 131-8, 316-1, 361-2, 361-3, 361-19, 362-1, 362-2 du code pénal
5	Princesse YABRE Nouveau	
6	Anton Kalil Diaby officiel	
7	France-Afrique Media	
8	Omar Coulibaly	

Scanné avec CamScanner

9	Naïm Touré	
10	Alassane Conombo officiel	1-Divulgation d'images et de vidéos à connotation terroristes, 2-Apologie du terrorisme Faits prévus et punis par les articles 361-1, 361-2, 361-3, 361-19 du code pénal, 312-16 et suivants de la loi n°044-2019/AN du 21 juin 2019 portant modification du code pénal



Scanné avec CamScanner